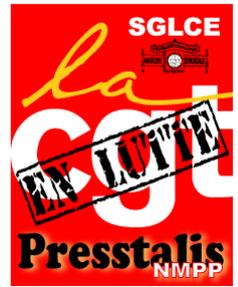




COMMUNIQUÉ



MN/SC

Il faut arrêter de faire semblant

À l'issue de plusieurs semaines de travail, d'échanges et de rencontres avec de nombreux salariés et des responsables de la profession, les dirigeants SGLCE CGT de Presstalis pensaient pouvoir ouvrir enfin de véritables négociations sur l'avenir et la pérennité de leur entreprise, et notamment sur les centres parisiens d'exploitation, lors de la réunion du mercredi 30 janvier.

Ils ont rencontré malheureusement des interlocuteurs bloqués dans leur mandat de casse de l'emploi de l'entreprise et qui ont refusé d'examiner réellement leurs propositions.

Le projet présenté par le SGLCE s'appuie sur 3 points :

1. le refus de la contrainte des licenciements ;
2. le maintien au sein de l'entreprise de l'ensemble des activités, notamment les plus « rentables », celles que la direction veut sous-traiter !
3. une organisation industrielle reposant sur deux sites de traitement, au lieu de trois actuellement et de quatre il y a encore dix-huit mois.

C'est une proposition économique réaliste qui garantit du travail et un avenir à l'entreprise.

Comment des « responsables », qui affirment travailler à l'avenir de l'entreprise qui assure la liberté de la distribution de la presse, peuvent-ils refuser de travailler sur ces bases ? Quel avenir pour l'entreprise sans ses propres outils de travail ?

Les patrons de Presstalis, ceux qui donnent mandat à la délégation patronale, sont les dirigeants de grands groupes de presse rassemblés dans deux coopératives d'éditeurs ; six représentent la Coopérative des Magazines, trois celles des Quotidiens.

Ces patrons ont signé un accord secret avec le gouvernement au début d'octobre dernier. Ils ont validé deux fois ce texte en réalité, l'une en tant qu'éditeurs, l'autre en tant qu'administrateurs de Presstalis. Dans ses clauses, cet accord intègre semble-t-il la mise en œuvre pour la période 2013/2015 d'une restructuration-déstructuration de Presstalis supprimant plus d'un emploi sur deux (1 250 emplois sacrifiés sur 2 147 à l'effectif aujourd'hui) mais sans l'accord ni la signature d'aucune organisation syndicale.

.../...

Nous demandons la publication — toujours promise, jamais tenue — de l'accord secret dit « tripartite » pour que soient connus tous les éléments du conflit en cours.

La distribution de la presse n'est pas un jeu. Elle implique directement des dizaines de milliers de salariés tous les jours et concerne toute une profession.

Ceux qui agissent pour la mort de Prestalis et la fin du système coopératif en donnant mandat à la direction générale de bloquer les discussions espèrent-ils tirer les marrons du feu et organiser eux-mêmes la distribution de la presse demain, notamment de la presse quotidienne ?

Face à cette attitude irresponsable, les pouvoirs publics doivent enfin intervenir sur le dossier. « Il faut arrêter de faire semblant », a dit un syndicaliste de Goodyear, parlant de l'attitude du gouvernement. Il a raison !

Les pouvoirs publics ont les moyens d'arrêter les catastrophes en utilisant à bon escient les aides publiques à la presse.

Le SGLCE CGT est déterminé à agir pour la prise en compte de ses propositions parce qu'elles conjuguent le maintien de l'emploi, la pérennité de l'entreprise et la défense du pluralisme. Il salue les parlementaires qui soutiennent cette démarche essentielle. Il déplore le silence organisé par la plupart des médias et l'absence de débat sur l'ensemble de ces questions et leurs dimensions sociales et politiques.

Le SGLCE CGT est convaincu que les moyens financiers existent pour stabiliser rapidement la filière et travailler à sa refondation durable. Il est disponible à tout moment pour négocier sur de véritables bases industrielles et sociales.

Il refuse que la distribution de la presse — et Prestalis en particulier — alimente le nombre des inscrits au Pôle Emploi et que quelques grands groupes mettent la main sur la filière.

Il appelle toutes celles et ceux qui veulent le maintien d'un système démocratique de distribution de la presse à se mobiliser aux côtés des salariés en lutte.

Paris, le 1^{er} février 2013